



**AFRICASAN 2008**  
2<sup>nd</sup> African Conference on  
**SANITATION & HYGIENE**



11<sup>ème</sup> Sommet de l'UA  
*"Realisation des Objectifs du millenaire pour le developpement  
pour l'eau et l'assainissement"*

# La Déclaration eThekwini et le Plan d'action d' AfricaSan







## Introduction

### La Conférence AfricaSan+5

La deuxième conférence africaine sur l'assainissement et l'hygiène – AfricaSan+5 – s'est tenue à Durban, Afrique du sud, du 18-21 février, 2008 avec l'objectif précis de repositionner l'assainissement et l'hygiène sur le programme de développement du continent africain.

AfricaSan+5 fait suite à la première conférence AfricaSan tenue en 2002 au cours de laquelle, un Objectif du Développement pour le Millénaire (ODM) spécifique à l'assainissement a été élaboré, à savoir : réduire de moitié, le nombre de personnes n'ayant pas l'accès à l'assainissement et à l'hygiène de base avant 2015. La deuxième conférence AfricaSan fut le point culminant d'un processus continental qui a évalué les progrès, les défis, et les leçons, dans le but de la réalisation de l'objectif du développement du millénaire (ODM) relatif à l'assainissement.

Lors de l'événement qui a duré trois jours, les participants se sont mis d'accord sur un Plan d'action qui stipule les activités à développer, à financer et à évaluer avant 2010 afin de remettre le continent africain dans une position de réalisation des objectifs de développement du millénaire relatifs à l'assainissement. Le Conseil des Ministres Africains chargés de l'eau (AMCOW) a été mandaté pour suivre les progrès par rapport à la mise en œuvre du plan d'action et rendre compte des progrès lors de la prochaine conférence AfricaSan prévue en 2010. La conférence AfricaSan+5 était l'événement qui a marqué le lancement officiel de l'Année internationale de l'assainissement sur le continent africain.

Lors de la clôture, les Ministres ont signé une Déclaration eThekweni dans laquelle ils se sont engagés, entre autres, à créer des lignes budgétaires distinctes pour l'assainissement et l'hygiène dans leurs pays et d'y consacrer au moins 0,5 pourcent de leur PIB.

La conférence AfricaSan a été organisée sous l'égide de l'AMCOW et ses partenaires, à savoir: la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Conseil consultatif du Secrétaire Général des Nations Unies (UNSGAB), le Programme eau et assainissement, Afrique (WSP-Africa), le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; ainsi que les hôtes : le Département de affaires de l'eau et des forêts de l'Afrique du sud (DWAF) et la Municipalité eThekweni (Ville de Durban).





## Déclaration de eThekwini

issue de la conférence AfricaSan 2008 dans le cadre de l'Année Internationale de l'Assainissement

### Déclaration de eThekwini

Nous, Ministres, Chefs de délégation responsables de l'assainissement et de l'hygiène représentant (32) pays africains, réunis à Durban du 18 au 20 février 2008, sous les auspices du Conseil des Ministres Africains de l'Eau et de l'Assainissement (AMCOW), à l'occasion de la seconde conférence africaine sur l'hygiène et l'assainissement, en collaboration avec les hauts fonctionnaires, les représentants des gouvernements locaux, les professionnels émanant des institutions sectorielles, des institutions académiques, de la société civile, des partenaires au développement et du secteur privé ainsi que les co-organisateurs d'AfricaSan déclarons ce qui suit:

- *Reconnaissant que près de 590 millions de personnes, soit plus de 60% de la population africaine, n'ont pas accès à un assainissement adéquat;*
- *Conscient qu'environ 1 million d'Africains, hommes, femmes et enfants meurent chaque année de maladies transmises par l'eau alors que l'amélioration de l'assainissement permettrait de réduire l'incidence des maladies et d'améliorer le développement économique national ainsi que le bien être des ménages;*
- *Saluant l'Année Internationale de l'Assainissement 2008 qui cherche à promouvoir l'importance de l'assainissement ainsi que son impact sur le développement économique et la lutte contre la pauvreté;*
- *Notant que les coûts humains, sociaux, sanitaires, environnementaux et infrastructurels associés à un assainissement inadéquat sont un lourd fardeau pour les économies africaines et qu'un investissement dans l'assainissement contribue positivement à la réalisation des objectifs de développement qui y sont associés;*
- *Reconnaissant que l'accès durable à l'assainissement est un des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et que de nombreux gouvernements ont défini leurs propres objectifs pour l'assainissement et l'hygiène;*
- *Reconnaissant que l'AMCOW s'est engagée pour mener l'Afrique à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour l'eau et l'assainissement.*

DÉCLARONS NOTRE VOLONTÉ DE METTRE EN ŒUVRE LES ENGAGEMENTS DE ETHEKWINI SUIVANTS, CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT:

1. **Porter à l'attention de l'Union Africaine les messages, résultats et engagements pris à l'occasion de la Conférence AfricaSan 2008**, lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de 2008 pour rehausser le profil de l'assainissement et de l'hygiène dans le continent;
2. **Appuyer** le leadership d'AMCOW dans le suivi et la mise en œuvre de la déclaration de eThekwini et préparer un rapport intérimaire d'ici 2010, lorsque AMCOW accueillera la réunion de suivi d'AfricaSan;
3. **Elaborer, réviser, mettre à jour et adopter les politiques nationales d'assainissement et d'hygiène** dans les douze mois suivant la conférence AfricaSan 2008; **établir un plan national assorti d'une feuille de route** pour favoriser les progrès nécessaires à l'atteinte avant 2015 des objectifs nationaux et des ODM et d'assurer que les programmes nationaux d'assainissement soient réalisés à temps;



4. **Insister sur le rôle de l'assainissement et de l'hygiène dans les documents** traitant des stratégies de réduction de la pauvreté et dans les autres processus pertinents à ces stratégies;
5. **Assurer qu'une organisation bien établie et transparente assume la responsabilité, au plan national**, du portefeuille de l'assainissement ; **et établisse un organe de coordination** avec une responsabilité spécifique pour les programmes d'assainissement et d'hygiène, comprenant les responsables des finances, de la santé, de l'eau, de l'éducation, traitant de l'aspect genre ainsi que les représentants des gouvernements locaux;
6. **Allouer une ligne spécifique au budget du secteur public pour les programmes d'assainissement et d'hygiène.** Notre souhait est de voir une allocation pour l'assainissement et l'hygiène égale au moins à 0,5% du PIB;
7. **Utiliser des approches participatives**, tels que l'assainissement total conduit par les communautés, le marketing pour le changement de comportements, des programmes d'éducation impliquant les communautés et leurs dirigeants, des programmes de protection de l'environnement, qui ont un impact spécifique particulièrement sur les femmes, les enfants, les jeunes et les défavorisés;
8. **Développer et mettre en œuvre des systèmes améliorés d'informations sanitaires et de suivi et autres instruments qui permettent de faire le suivi des progrès réalisés aux niveaux national et local** et de coopérer avec des organisations mondiales et régionales afin de produire régulièrement un rapport national sur l'état de l'assainissement en Afrique, dont le premier doit être publié d'ici la mi-2010;
9. **Reconnaître** les aspects du genre qui touchent à l'assainissement et à l'hygiène, y compris l'implication des femmes, des enfants et des jeunes dans tous les processus de prises de décision, de façon à ce que les politiques, les stratégies et les pratiques reflètent une approche à l'assainissement et à l'hygiène qui soit sensible au genre;
10. **Créer et renforcer** la capacité de mise en œuvre des projets d'assainissement et d'hygiène et promouvoir le partage de connaissances;
11. **Accorder une attention particulière** aux pays et régions en situation post-conflit ou de désastre naturel.

PAR AILLEURS NOUS EN APPELONS:

1. *Aux Banques de Développement, bailleurs de fonds et au secteur privé* afin qu'ils augmentent leur appui à nos efforts et qu'ils fournissent une assistance technique et financière pour la promotion de l'assainissement et l'hygiène et qu'ils améliorent la coordination de l'aide au développement en Afrique;
2. *A l'Union Africaine (UA)*, qu'elle soutienne AfricaSan 2008 et les processus qui en découlent, qu'elle reconnaisse cette Déclaration, et qu'elle assume le leadership et un soutien pratique à la mise en œuvre des engagements;
3. *Aux autres acteurs nationaux et régionaux* qu'ils saisissent les opportunités offertes par l'Année Internationale de l'Assainissement de 2008 pour développer à grande échelle les expériences en matière d'assainissement et d'hygiène.





## Liste des signataires

### The eThekweni Declaration

Signed on February 20, 2008 by:

#### Republic of Benin

Moussa Yarou

*Directeur de cabinet du Ministère de la Santé*

#### Republic of Niger

Issoufou Issaka

*for the Minister of Hydraulic*

#### Republic of Cameroon

Clobert Tchatat

*Ministère du Développement urbain et de l'Habitat*

#### Republic of Rwanda

Professor Bikoro Munyanganizi

*Minister of State in Charge of Water and Mines.*

#### Republic of Cote D'Ivoire

Ouffoue Honore

*Assistant du Ministre de la Construction de L'Urbanisme et de l'Habitat, chargé de l'Assainissement. Chef de délégation*

#### Government of Southern Sudan

Martin Ohuro Okerruk

*Minister of Housing Land and Public Utilities*

#### Federal Democratic Republic of Ethiopia

Ato Asfaw Dingamo

*Minister for Water Resources*

#### Government of Southern Sudan

Dr Olivia Lomoro

*for the Minister of Health (Dr Joseph Wejang)*

#### Republic of Ghana

Ahaji Ahmed Yirimea Anudu

*Deputy Minister for Local Government, Rural development and Environment*

#### Government of Southern Sudan

Professor Philip Yona Jambi

*Minister for Rural Development and Co-operatives*

#### Republic of Kenya

John Kiyonga Munyes,

*Minister for Water and Irrigation*

#### Republic of Sudan

Dr Tabitha Botros Shokai

*Federal Minister of Health*

#### Republic of Malawi

Mohammed Sidik Mia

*Minister of Irrigation and Water Development*

#### United Republic of Tanzania

Dr Aisha Kigoda

*Deputy Minister for Health and Social Welfare*

#### Islamic Republic of Mauritania

Mohamed Lemine Ould Selmane

*Ambassador of Mauritania to the Republic of South Africa*

#### Republic of Tunisia

Professor Najoua Miladi,

Mrs Najoua Miladi

*Secretary of State to the Minister of public health, in charge of hospitals*

#### Republic of Mozambique

Felício Zacarias

*Minister of Public Works & Housing*

#### Republic of Namibia

Petrina Haingura

*Deputy Minister of Health and Social Services*

#### Republic of Uganda

Dr Richard Nduhura

*Minister of State for Health (General)*





## Plan d'action AfricaSan

### Plan d'action AfricaSan

À la fin de chacune des sessions de la conférence AfricaSan, les participants se sont mis d'accord sur les actions critiques qui restent à mettre en œuvre, à financer, et à suivre jusqu'en 2010.

Ces actions ont été résumées dans huit domaines critiques. Ce document n'a pas la prétention de restituer de manière exhaustive toutes les sessions de l'événement d'AfricaSan +5 ; les actes seront finalisés dans les mois à venir. Il ne contient pas non plus la déclaration politique des Ministres. Ce document présente une synthèse des défis et de sujets critiques identifiés par les participants. Il fait l'état des lieux du secteur, définit les niveaux de responsabilité pour les actions et la façon de faire le suivi des progrès.

L'institution leader est identifiée dans chaque cas, et sera responsable de la conduite des actions identifiées. Toutefois, chaque activité doit être mise en œuvre avec en collaboration avec les autres institutions et agences clés ayant des attributions dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement.

### Plans d'action nationaux 2008 – 2010

Pour que ce document puisse avoir une bonne compréhension au niveau national, il est recommandé que chaque pays adapte le plan d'action à son propre contexte. La première étape pour chaque pays est d'évaluer sa situation actuelle, en utilisant les situations typiques décrites dans la colonne 2

Les plans d'action nationaux comportant des calendriers et des responsabilités spécifiques, doivent être soumis à AMCOW pour le 30 juin 2008. Cela permettra de faire le suivi des progrès accomplis, l'identification précoce des nouveaux défis et la manifestation de la bonne volonté politique des gouvernements. AMCOW fera le suivi des progrès réalisés sur la base des plans et des rapports d'avancement nationaux au cours de la prochaine réunion d'AfricaSan en 2010.



# Plan d'action AfricaSan

Thème	Quels sont les besoins prioritaires?	Quelles sont les actions requises?	Quelles sont les institutions qui responsables ?	Leçons apprises	Quelle donnée objective indique que l'objectif a été atteint?
Défis prioritaires	Situation actuelle	Actions	Institution leader	Exemples	Indicateurs
<b>1</b> Définition du rôle des différentes institutions	<p>Pas d'institution leader pour l'H&amp;A</p> <p>La responsabilité pour l'H&amp;A est fragmentée entre plusieurs institutions</p> <p>Les institutions leader pour l'Hygiène et l'Assainissement (H&amp;A) sont bien identifiées, mais le rôle des différentes institutions n'est pas correctement défini</p>	<p>Définir une institution leader pour l'H&amp;A</p> <p>Mener une revue institutionnelle détaillée des rôles et responsabilités dans le secteur de l'assainissement. Répertorier les fonctions assurées par les différentes institutions et les centraliser au sein d'une même institution leader</p> <p>Mener une revue institutionnelle détaillée des rôles et responsabilités dans le secteur de l'assainissement. Définir le rôle détaillé des institutions leader et leurs programmes de mise en œuvre. Préparer et signer des conventions de collaboration avec les autres secteurs concernés (par exemple l'eau, la santé, l'éducation, l'environnement, la sécurité alimentaire, etc.)</p>	Gouvernement national	Sénégal, Afrique du Sud, Tunisie	<p>L'institution leader pour l'H&amp;A est désignée</p> <p>Rapport de la revue institutionnelle. L'institution leader pour l'H&amp;A est désignée</p> <p>Le mandat et le programme de mise en œuvre sont publiés. Une convention de collaboration entre les institutions est signée</p>
<b>2</b> Coordination	<p>Pas de coordination et pas d'institution leader</p> <p>Coordination mais pas d'institution leader</p> <p>Institution leader mais pas de coordination</p>	<p>Désigner un leader avec le mandat de coordonner le secteur H&amp;A</p> <p>Créer une direction (ou une institution de plus haut niveau) pour l'hygiène et l'assainissement au sein de l'institution leader</p> <p>Mettre en place une structure de coordination pour le secteur hygiène et assainissement</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Ethiopie, Ouganda, Sénégal, Bénin	<p>Direction identifiée et disposant des pouvoirs nécessaires pour coordonner le secteur H&amp;A</p> <p>Le mandat de la direction est publié</p> <p>Comptes-rendus de la structure de coordination</p>
<b>3</b> Politique et stratégie	<p>Ni politique ni stratégie</p> <p>Il existe une politique/stratégie mais pas de lien avec une stratégie de financement</p> <p>Il existe une politique/stratégie mais pas de plans pour la mise en œuvre</p>	<p>Mettre au point une politique/stratégie nationale pour l'hygiène et l'assainissement, qui prenne en compte les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants, les handicapés, etc.</p> <p>Mettre au point des programmes dont les coûts ont été estimés, en cohérence avec une stratégie durable de financement / le CDMT</p> <p>Politique en lien avec le CSLP, le cadre législatif, les plans de mise en œuvre et les feuilles de route</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Ouganda, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Bénin, Ethiopie	<p>Politique/stratégie approuvée par le gouvernement / le parlement</p> <p>Les programmes avec une estimation des coûts sont publiés ; ligne spécifique H&amp;A dans le budget national</p> <p>H&amp;A pris en compte dans le CSLP ; dispositif législatif approuvé par le Parlement ; feuille de route approuvée par le gouvernement</p>
<b>4</b> Financement	<p>Pas de programme d'investissement et pas d'argent disponible</p> <p>Programme d'investissement mais pas d'argent disponible</p> <p>Financement disponible mais pas de système de suivi des dépenses</p>	<p>Préparer un plan d'investissement prenant en compte toutes les sources de financement (ménages, gouvernement, collectivités locales, bailleurs de fonds)</p> <p>Chiffrer de manière détaillée les programmes d'H&amp;A afin de mobiliser des fonds de lutte contre la pauvreté, SWAP, fonds publics. Analyser les flux financiers provenant des autres secteurs : éducation, environnement, SIDA, développement rural/urbain, ménages, etc.</p> <p>Développer ou utiliser un système budgétaire et financier capable de suivre les dépenses en matière d'H&amp;A (approche programmatique, fonds mis en commun, etc.</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Ouganda, Afrique du Sud, Sénégal, Tunisie, Mozambique, Bénin + Tanzanie (eau potable)	<p>Les plans locaux et nationaux d'investissement sont publiés</p> <p>Suffisamment de fonds sont mobilisés pour permettre la mise en œuvre du programme</p> <p>Rapport d'exécution du budget H&amp;A publié. Dépenses contrôlées dans le rapport d'audit</p>

\* A&H acronyme pour Assainissement & Hygiène, y compris le lavage des mains au savon.



# Plan d'action AfricaSan

Thème	Quels sont les besoins prioritaires?	Quelles sont les actions requises?	Quelles sont les institutions qui responsables ?	Leçons apprises	Quelle donnée objective indique que l'objectif a été atteint?
Défis prioritaires	Situation actuelle	Actions	Institution leader	Exemples	Indicateurs
<p><b>5</b></p> <p>Mise en cohérence de l'offre et de la demande pour l'H&amp;A</p>	<p>Pas de changement de comportement par rapport à l'H&amp;A</p> <p>Changement de comportement par rapport à l'H&amp;A mais à une échelle réduite</p> <p>Changement de comportement par rapport à l'H&amp;A mais pas de partenariat</p>	<p>Actions pilotes basées sur l'approche par la demande et développement de partenariats</p> <p>Développer des programmes nationaux s'appuyant sur une approche par la demande (assainissement total au niveau de la communauté, marketing de l'H&amp;A, lavage des mains, etc.)</p> <p>Développer des partenariats (PPP, entrepreneurs, société civile, petits opérateurs privés)</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Ethiopie, Nigeria, Benin, Tanzanie, Sénégal	<p>Rapports d'évaluation des actions pilotes</p> <p>Les programmes sont mis en œuvre au niveau national</p> <p>Investissements privés. Plus de partenariats publics/privés</p>
<p><b>6</b></p> <p>Renforcement des capacités</p>	<p>Capacités limitées en matière de personnel, de moyens, d'outils</p> <p>Les capacités existent mais sont inégalement réparties dans le secteur</p> <p>Les capacités existent mais les compétences / profils / moyens ne sont pas adaptés</p>	<p>Incorporer la question des capacités dans les politiques/stratégies, les plans d'investissement et les stratégies de financement</p> <p>Identifier les déficits de capacité et les solutions à court terme (consultants, assistance technique)</p> <p>Programme de long terme pour le renforcement des ressources humaines (secteur public et privé)</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Afrique du Sud, Tunisie, Botswana, Maroc	<p>Renforcement des capacités inclus dans les politiques, les stratégies et les plans d'investissement% du budget sectoriel consacré au renforcement des capacités</p> <p>Les déficits de capacité sont comblésLes standards minimaux en matière de capacité ont été identifiés</p> <p>Il existe des capacités au niveau national. Réduction du recours aux consultants et à l'assistance technique</p>
<p><b>7</b></p> <p>Décentralisation</p>	<p>Le secteur de l'assainissement est toujours contrôlé depuis le niveau central</p> <p>Les CL ont le mandat mais les fonds ne sont pas transférés</p> <p>Les CL ont le mandat et les ressources mais pas de plans pour la mise en œuvre</p>	<p>Traduire la décentralisation dans les politiques/stratégies et dans le cadre légal</p> <p>Développer/utiliser la fiscalité locale pour transférer des ressources en direction du secteur H&amp;A</p> <p>Développer les plans stratégiques d'assainissement au niveau local/ municipal, en cohérence avec la politique/stratégie nationale</p>	<p>Collectivités locales</p> <p>Ministère des Finances</p> <p>Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement</p>	Mali (eau potable), Ouganda, Malawi	<p>Chapitre décentralisation dans les politiques et stratégies et leurs décrets d'application</p> <p>% de fonds transférés du gouvernement vers les CL consacrés à l'H&amp;A</p> <p>L'H&amp;A est pris en compte dans les plans de développement locaux</p>
<p><b>8</b></p> <p>Mesure d'impact et dispositif de suivi-évaluation</p>	<p>Pas de système de suivi-évaluation</p> <p>Système de SE mais pas de lien avec les institutions en charge de la santé, les services statistiques nationaux, le processus budgétaire</p> <p>Pas de système d'information et de suivi</p>	<p>Mettre en place un système de SE, en utilisant les structures existantes et en faisant le lien avec le processus budgétaire</p> <p>Mettre en place un système de suivi-évaluation du niveau local au niveau national</p> <p>Mettre en place un système d'information et de suivi du niveau local au niveau national</p>	Institution leader pour l'hygiène et l'assainissement	Sénégal, Benin (eau potable), RSA	<p>Système de suivi-évaluation fonctionnel</p> <p>Les CL ont un système de suivi-évaluation qui alimente le niveau national</p> <p>Les CL ont un système de suivi qui fonctionne et qui alimente le système d'information et de suivi</p>



## Les Partenaires D'Africasan

### Le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW)

L'AMCOW intervient pour la réalisation des missions de l'UA, du NEPAD et des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM). L'AMCOW fournit le leadership politique, les orientations en matière d'élaboration des politiques et de plaider en faveur de la fourniture, l'utilisation et la gestion des ressources en eau. L'AMCOW œuvre dans le but de réaliser un développement économique et social durable, de maintenir les écosystèmes africains, et de renforcer la coopération intergouvernementale dans la gestion des questions relatives à l'eau et l'assainissement en Afrique.

### La Banque Africaine de Développement (BAD)

La BAD est la première institution financière du continent dont l'objectif principal est de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations du continent. Elle est engagée dans la promotion du développement économique et du progrès social de ses pays membres en Afrique. Sa mission est de promouvoir le développement économique et social à travers l'octroi de crédits, d'investissements boursiers, de subventions et d'assistance technique. La Banque africaine de développement vise à améliorer la couverture en eau potable et assainissement de base à 80% avant 2015.

### Le Département des Eaux et Forêts (DWAf) de l'Afrique du sud

Le Département des Eaux et Forêts est le gardien des ressources en eaux et forêts de l'Afrique du sud. Sa responsabilité principale est d'élaborer et mettre en œuvre des politiques relatives à ces deux secteurs. Il a la responsabilité primordiale des ressources en eau fournies par l'administration locale. Tout en essayant de garantir que tous les Sud-Africains accèdent à une eau potable et un assainissement sans risques, le département est aussi chargé de la promotion d'une gestion efficace et efficiente des ressources en eau pour un développement économique et social durable.

### La Municipalité eThekweni

Durban est une ville pittoresque et dynamique située sur la côte est de l'Afrique du Sud. Elle est également connue sous son nom en langue zulu, eThekweni, qui signifie « lagon ». Avec son port naturel qui est devenu parmi les stations balnéaires et ports commerciaux les plus connus de l'Afrique du Sud, Durban est le centre commercial et industriel doté de toute l'énergie d'une grande ville portuaire. La Municipalité eThekweni est l'administration locale responsable de la gestion et l'administration de Durban.

### Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

L'UNICEF est la force motrice par laquelle l'on construit un monde qui respecte les droits de chaque enfant. L'UNICEF a été créé dans le but de veiller au développement et à la prise en charge des enfants – qui représentent la pierre angulaire des progrès humains – et œuvre avec d'autres acteurs afin de surmonter les obstacles que sont la pauvreté, la violence, la maladie et la discrimination envers les enfants. L'UNICEF mène des activités dans plus de 90 pays du monde avec

pour objectif l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et des installations d'assainissement dans les écoles et communautés, et de promouvoir des pratiques d'hygiène. Tous les programmes d'eau et d'assainissement de l'UNICEF sont conçus dans le but de contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

### Le Conseil consultatif du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement (UNSGAB)

L'UNSGAB est un organe indépendant créé en mars 2004 par le Secrétaire Général des Nations Unies afin de le conseiller et de mobiliser toutes les activités relatives à l'eau et l'assainissement. Présidé par SAR le Prince d'Orange, le Conseil est composé de hauts dignitaires, d'experts et d'individus ayant une expérience avérée pour inspirer, motiver les administrations publiques, et travailler avec les médias, le secteur privé et la société civile.

### Le Programme eau et assainissement (WSP)

Le Programme eau et assainissement (WSP) est un partenariat international des principales agences de développement œuvrant auprès des populations pauvres dans le but d'améliorer les politiques, pratiques et capacités sectorielles. Son objectif principal est de lutter contre la pauvreté en aidant les populations pauvres à accéder à l'eau et aux services d'assainissement de façon durable. Le WSP travaille directement avec les gouvernements aux niveaux local et national dans 27 pays à travers ses bureaux régionaux en Afrique, Asie du sud est et Pacifique, Asie du sud et Amérique latine et Caraïbes.

### Le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC)

Le WSSCC fut créé en 1990 avec comme objectif de renforcer la collaboration dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et plus particulièrement en garantissant une couverture universelle en services d'eau et d'assainissement pour les populations pauvres du monde. Il est mandaté par l'Assemblée générale des Nations Unies.

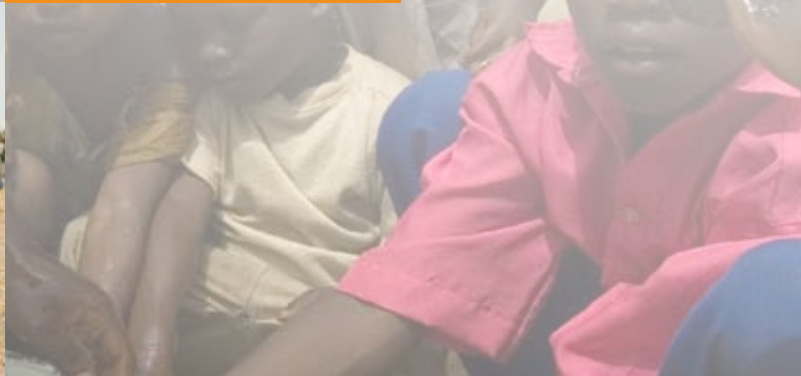
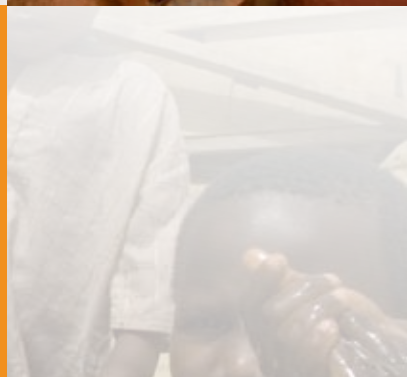
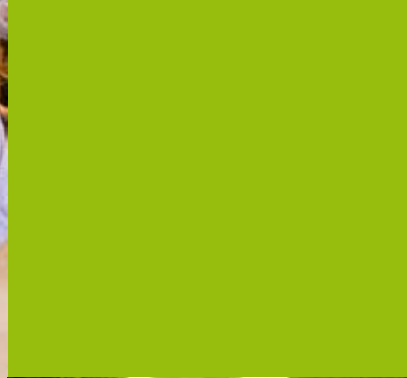
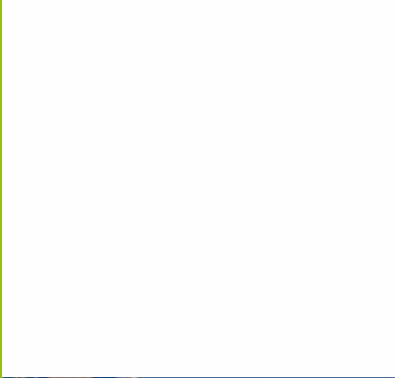
### La Banque mondiale

La Banque mondiale est une source importante de financement et d'assistance technique pour les pays en développement. La Banque mondiale est constituée de deux principales institutions de développement qui appartiennent aux 185 Etats membres – La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA). La Banque mondiale est le plus grand acteur dans le secteur de l'assainissement dans les pays en développement.

### L'Organisation mondiale de la santé (OMS)

L'OMS est une agence spécialisée des Nations Unies qui est l'autorité de coordination de la santé publique internationale. L'OMS œuvre sur les questions de l'eau, l'assainissement et l'hygiène avec une grande composante sanitaire où ses interventions peuvent avoir un impact majeur et où le niveau actuel de connaissance est bas.







Cette publication a été produite avec le soutien du Programme pour l'Eau et l'Assainissement - Afrique (WSP-Africa)